

Instruction de course

SEMAINE DU SOIR DE VERSOIX (SSV)

24 au 27 juin 2015

1. REGLES

La régates sera régie par ;
Les règles telles que définie dans les règles de Course à la Voile.
Les prescriptions de Swiss Sailing

2. AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau d'affichage officiel situé dans la tente SSV2015.

3. MODIFICATIONS DES INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification des instructions de course sera affichée au plus tard 1 heure avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 21h00 la veille du jour ou il prendra effet.

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

Le parcours est annoncé à 17h30 sur le mât de la digue du port coté "Lausanne"
Les signaux faits à terre sont envoyé au mat du CNV sur la terrasse du restaurant.
Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu. Ceci modifie signaux de course.

5. PROGRAMME DES COURSES

Mardi 23	17h à 20h	Inscription et confirmation d'inscription sous la tente
Mercredi 24	15h00 15h à 17h 17h30 17h50 18h50	Ouverture du bar Inscription et confirmation d'inscription sous la tente Briefing Optimist : Premier signal d'attention Cruiser/quillard de sport, multi-coques, dériveur : Premier signal d'attention
Jeudi 25 au vendredi 26	15h00 17h50 18h50	Ouverture du bar Optimist : Premier signal d'attention Cruiser/quillard de sport, multi-coques, dériveur : Premier signal d'attention
Vendredi 26	21h30 22h	Remise des prix Optimist Concert : Capitaine etc
Samedi 27	8h00 8h00 à 11h 13h00 18h00 22h	Ouverture du bar et petit dej' Ski nautique porte ouverte : essai gratuit pour les 8 à 14 ans Cruiser, multi-coques, dériveur : Premier signal d'attention Clôture des régates Remise des prix

6. PAVILLONS DE SERIES

- 7.1 Pavillon D = dériveur
- 7.2 Pavillon E = multicoques
- 7.3 Pavillon Q = Lestés
- 7.4 Pavillon de série = Optimist

7. PAVILLONS DE PARCOURS

Flamme numérique 1 = parcours 1
Flamme numérique 2 = parcours 2
Flamme numérique 3 = parcours 3

8. LES PARCOURS

- Le parcours sera de type banane. Voir annexe "parcours" avec départ à terre.
- Le parcours peut être raccourci.
- La ligne d'arrivée en cas de raccourcissement de parcours au bateau comité sera entre un mat arborant un pavillon S et une bouée orange sous le vent du bateau comité. Ceci modifie la règle 32.2

9. LA ZONE DE COURSE

La zone de course est située au large de Port-Choiseul.

10. MARQUES DE PARCOURS, DE DEPART ET D'ARRIVEE

- Les marques sont des bouées cylindriques orange.
- Parcours 1, 2, 3, la ligne de départ/arrivée est définie par une bouée Orange à babord et une bouée orange à tribord

11. PROCEDURE DE DEPART

Procédure de départ selon la règle 26 des RCV.

12. RAPPELS

En cas de rappel général, la série en cause reprendra le départ **5** minutes après la dernière série en course et ainsi de suite.

13. SYSTÈME DE PENALITE

La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

14. TEMPS LIMITES

Clôture de la régates est fixée à 21h00 pour toutes les séries.

15. CLASSEMENT

- Classement : en **temps compensé** selon cohéficien ACVL pour les lestés et FV pour les multicoques et voile légère.
- Une course devra être validée pour valider les régates SSV2015.
- Une course sera retirée à partir de 3 courses validées et 2 à partir de 7 courses.
- Les équipages ou les personnes souhaitant faire comité de course se verront attribuer la 1^{ère} place du classement pour la manche du jour. Maximum 1 manche pour la SSV2015

16. REGLES DE SECURITE

- AVANT TOUT DEPART, CHAQUE BATEAU DEVRA S'ANNONCER COMME PARTANT EN PASSANT DEVANT LE MAT QUI SE SITUE SUR LE DIGUE DU PORT COTE "LAUSANNE".
- UN BATEAU QUI ABANDONNE UNE COURSE DOIT LE SIGNALER AU COMITE DE COURSE AUSSITÔT QUE POSSIBLE.
- Le port du gilet de sauvetage est obligatoire pour tous les dériveurs et multicoques
- Quand le pavillon Y est envoyé à terre, les équipements individuels de flottabilité doivent être portés à tout moment sur l'eau conformément à la RCV 40

17. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate à leur propre risque (règle 4, décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessures ou décès, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

18. DROIT A L'IMAGE

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise le Club nautique de Versoix (CNV) ainsi que le photographe mandaté (Ginodellagina) à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par le Club nautique de Versoix ainsi que son photographe mandaté ou être cédées à des tiers, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment :

- Presse,
- Livre,
- Carte postale,
- Exposition,
- Publicité,
- Projection publique,
- Concours,
- Sites internet

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que je ne suis pas lié ainsi que mon bateau, par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

19. ASSURANCE

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile valable en compétition.